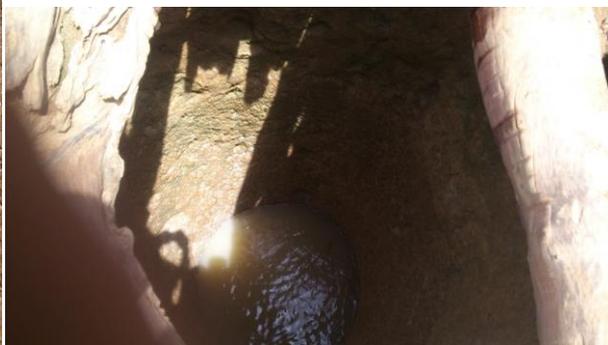


UNIVERSITE Ouaga II
-UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION (UFR/SEG) CENTRE D'ETUDES, DE DOCUMENTATION, ET DE
RECHERCHE ECONOMIQUES
ET SOCIALES (C.E.D.R.E.S)



PROJET : « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mekrou »

Enquête sur les ménages de la rivière Mekrou, côté Burkina Faso



RAPPORT TECHNIQUE

*Produit par l'Equipe du Burkina Faso,
Sous la responsabilité de Dr SANON Karidia,
Coordinatrice des enquêtes au Burkina Faso
Avril 2016*

Ce rapport technique (rapport final) entre dans le cadre de la conduite des enquêtes sur les ménages vivant dans le bassin de la Mekrou, côté Burkina Faso. Il fait suite à un rapport préliminaire qui en même temps a servi de protocole d'enquête définissant clairement la méthode et les outils d'enquêtes.

Il se décompose en 6 grandes parties :

1. Le rapport de formation des enquêteurs
2. Le rapport de la mission d'installation des enquêteurs dans leurs bases
3. Le rapport d'enquête à proprement parlé
4. Le rapport de saisie des fiches d'enquêtes
5. Les annexes (fichier à part)
6. L'album photo (fichier à part)

Sommaire

I : RAPPORT DE FORMATION DES ENQUETEURS ET ENQUETRICES sur les MENAGES du côté du Burkina Faso DU PROJET « Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans la bassin transfrontalier de la Mekrou»	4
II : RAPPORT DE LA MISSION D'INSTALLATION DES ENQUETEURS/TRICES DANS LA ZONE D'ENQUETE DU BURKINA FASO.....	11
III : RAPPORT D'ENQUETE (à proprement parlé) SUR LES MENAGES	14
Introduction.....	15
1. Présentation de la zone d'enquête	15
2. <i>Formation des enquêteurs (voir rapport de formation pour plus de détail)</i>	16
3. <i>Installation des enquêteurs pour la collecte des données (voir ci-dessus rapport de la mission d'installation)</i>	17
4. <i>Préparation de la collecte</i>	18
5. <i>Choix des ménages et des personnes à enquêter</i>	19
6. <i>Observations sur les personnes enquêtées</i>	19
7. <i>Difficultés</i>	20
8. <i>Facteurs ayant facilité la collecte des données</i>	22
9. <i>Conclusion</i>	22
IV : RAPPORT DE SAISIE DE LA BASE DE DONNEES – MEKROU_ENQUETES MENAGES BURKINA FASO	24

I : RAPPORT DE FORMATION DES ENQUETEURS ET ENQUETRICES sur les MENAGES du côté du Burkina Faso DU PROJET « Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mekrou»



Introduction :

Les 02 et 03 Mars 2016 s'est tenue au sein de l'Université Ouagadougou dans la salle 3 de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG), une session de formation des Enquêteurs/enquêtrices du Projet « **l'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou** » encore appelé « **Projet Mékrou** », dans le cadre de la conduite des enquêtes socio économiques sur les ménages côté Burkina Faso.

1) La Session du 02 Mars 2016

La Coordinatrice Nationale des enquêtes au Burkina Faso, Dr Karidia SANON avant d'ouvrir la session a tenu à s'excuser pour l'absence du Directeur du Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES) due à un déplacement. Elle a ensuite ouvert la session après un mot de bienvenue à tous les participants. L'ordre du jour de la session fut adopté tel que indiqué dans le rapport préliminaire.

La session proprement dite débuta avec la présentation du contexte et de l'objectif du Projet. Cette présentation a permis de souligner l'importance d'une collecte de données et d'informations auprès des premiers concernés et bénéficiaires du projet, c'est-à dire les populations vivant au sein et aux alentours du bassin de la **Mékrou**. Une carte de localisation des zones d'enquête présentée par Dr Sanon a permis de voir qu'au Burkina Faso, trois communes sont dans la zone d'influence du sous bassin transfrontalier de la Mekrou à savoir les communes de Diapaga, Tansarga et Bottou. Ensuite, elle a rappelé la technique d'échantillonnage lors de l'atelier de Cotonou de novembre 2015 qui a permis de retenir les deux communes que sont Diapaga et Tansarga sur la base du critère principal de leur proximité du parc W et aussi de la rivière Mekrou, les deux points stratégiques du projet. Poussant avec la technique d'échantillonnage, on retient que dans chaque Commune, deux villages ont été retenus en plus du chef lieu de la commune elle-même sur la base de critères tels que retenus à Cotonou parmi lesquels avoir une population assez dense avec des activités liées à l'eau assez diversifiées. Il s'est agit dans la commune de **Diapaga**, de Diapaga ville, de Mangou et de Tyaga et pour la commune de **Tansarga** de Kotchari, Lada et Tansarga ville.

Sur la base du Tableau 4 : « Répartition du nombre de ménage à enquêter par village et par commune » cf. rapport préliminaire, les aspects sur la mise en œuvre pratique de l'enquête (l'échantillonnage des ménages dans les villages, la constitution des binômes d'enquête, l'itinéraire des enquêteurs, etc.) furent discutées et arrêtés. De ces discussions, il est ressorti que :

✚ Est considéré comme ménage un groupe de personnes vivant ensemble en tant qu'unité socio-économique. Ici, une concession n'équivaut pas à un ménage et, au sein d'une concession, on peut retrouver plusieurs ménages. A ce sujet, le projet de contrat des enquêteurs stipule que le choix des ménages se ferait au vu des critères comme la différence de revenu, du sexe ou de l'âge du répondant. Cependant, les échanges sur ces termes ont relevé qu'en pratique une différenciation préalable basée sur le revenu serait ambiguë et même impossible car il est difficile de deviner le niveau de revenu d'un ménage avant même de l'avoir abordé et cet état des fait devient en principe contradictoire avec la technique d'échantillonnage des ménages (aléatoire) avec un pas de 5 dans les villages et un pas de 10 dans les chefs lieu de commune. Il fut donc décidé de commun accord avec les enquêteurs, le

superviseur et le le statisticien chargé de la saisie, que le choix des ménages se ferait selon les deux critères que sont l'âge (ne pas avoir les enquêtés de la même tranche d'âge) et le sexe (ne pas avoir les enquêtés que d'un même sexe).

✚ En ce qui concerne la compréhension du questionnaire, la Coordinatrice des enquêtes, afin de faciliter les échanges lors de la formation a envoyé deux (02) semaines avant la formation les versions électroniques du questionnaire à chacun des participants (les 8 enquêteurs, le superviseur et le statisticien) et est resté en contact avec eux pour des éventuelles questions de compréhension des fiches avant le jour même de la formation. Cette initiative fut bénéfique car il n'eut pas d'incompréhension majeure au sujet du questionnaire qui, néanmoins a été repris question par question ce jour 1 afin d'harmoniser la compréhension de certaines questions et surtout certaines modalités qui étaient absentes au niveau des codes et qui étaient spécifiques au Burkina.

✚ Au sujet de l'échantillon des 148 ménages et de sa répartition entre les enquêteurs le tableau suivant (la figure 1) présenté aussi dans le rapport préliminaire a été projeté et discuté avec les enquêteurs et enquêtrices afin que les binômes puissent se constituer et que les villages soient choisies de façon consensuelle.

Figure 1 : Tableau de répartition des ménages par village

Communes	Zones d'Intervention	Nombre de ménages	Total ménages
Diapaga	Mangou	40	88
	Tyaga	28	
	Diapaga	20	
Tansarga	Kotchari	24	60
	Lada	16	
	Tansarga	20	

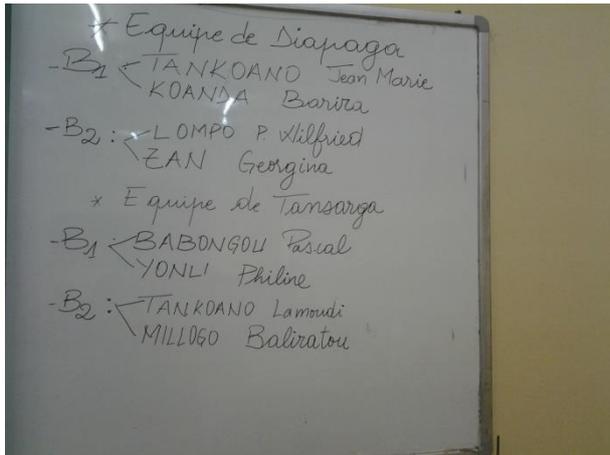
Comme on peut le voir à travers le tableau 1, on a 88 ménages à Diapaga et 60 ménages à Tansarga. A ce sujet, la Coordonnatrice a souligné que les interviews se feront par un binôme constitué d'une fille et d'un garçon. Les enquêteurs étant au nombre de huit (08) à savoir 4 filles et 4 garçons. Ainsi, 04 binômes furent constitués :

Groupe 1 Commune de Diapaga

Binôme 1 (B1) : TANKOANO Jean-Marie et KOANDA Barira
Binôme 2 (B2): LOMPO P. Wilfried et Zan Georgina

Groupe 2 : Commune de Tansarga

Binôme 3 (B3): BABONGOU Pascal et YONLI Philine
Binôme 4 (B4) : TANKOANO Lamoudi et MILOGO Baliratou



Les Binômes B1 et B2 se chargeront de la commune de Diapaga tandis que B3 et B4 s'occuperont de Tansarga. Cependant, la répartition a montré que le nombre de ménages à interviewer par chaque groupe était inégal. Celui de Diapaga en avait 88 et celui de Tansarga 66. Ainsi, d'un commun accord, les binômes ont décidé d'interviewer un nombre égal de ménages dans chaque groupe. Le Groupe 2 qui a le moins de ménages aura donc à interviewer 14 ménages de plus à Diapaga. Cet accord

commun a d'ailleurs permis de mieux définir les termes du contrat de chaque enquêteur.

- ✚ En ce qui concerne la question du calendrier et le déroulement de l'enquête, le ralliement de la zone concernée fut fixé au Mercredi 09 Mars et le début de l'enquête proprement dite au 10 Mars. Grâce aux simulations entre binôme qui a duré en moyenne 120 minutes, les termes suivants furent établis :

- Un binôme ne doit pas pour des raisons d'efficacité, remplir plus de trois (03) fiches par jour, ainsi on aura donc pour chaque binôme $148/4 = 37$ fiches et pour connaître l'estimation du nombre de jours pour interviewer ces 37 ménages on a $37/3$ soit 12.33 jours soit 13 jours pour qu'un binôme puisse remplir son quota. Au total l'enquête va prendre 14 jours soit deux semaines de terrain si on ajoute le jour de l'installation.
- En ce qui concerne l'itinéraire, le départ de toute l'équipe fut prévu le 09 Mars et le début proprement dite des enquêtes pour le 10 Mars. Des prises de contacts seront effectuées entre l'équipe et les responsables locaux (Maires, Conseillers Villageois de Développement, les Chefs traditionnels, etc.) sur le terrain. Il fut également souligné que le superviseur (Mr SOW Abdramane) aura à effectuer (si les conditions logistiques le permettent) des visites de terrain lors du déroulement de l'enquête.
- Par la suite, une simulation de remplissage du questionnaire a été faite par l'équipe des 8 enquêteurs répartis en 4 villageois assistant à l'enquête avec un répondant et 4 enquêteurs (dont deux assistaient).



Enfin, la Coordinatrice Nationale a soumis chaque enquêteur, au superviseur ainsi qu'au statisticien son projet de Contrat pour lecture, correction, et signature pour le lendemain si approbation. Les participants avant de terminer la journée ont convenu de l'ordre du jour de la session du 03 Mars.

2) La Session du 03 Mars

La session du Jeudi 03 Mars a principalement porté sur comment collecter efficacement les données pour faciliter l'encodage et la saisie. L'opérateur de saisie, Mr Ilboudo Noraogo a, en grande partie animé la journée. Il a notifié que, pour la prise de note, les enquêteurs devraient méticuleusement respecter les codes fournies par le questionnaire et que l'uniformisation des données devra se faire lors de l'encodage et la saisie de données et a invité les enquêteurs à rester à sa disponibilité durant toute l'opération de saisie. Il a également souligné qu'un GPS sera remis à chaque binôme pour la localisation des ménages, à ce sujet une formation sera offerte sur le terrain aux enquêteurs.

Après une présentation détaillée de la base de données EXCEL, l'exercice de saisie dans la base de données d'une fiche issue de la simulation de la veille fut réalisé avec la participation de tous. La remarque principale a été faite au niveau des questions 41 78 qui sont doublées et 54 où plusieurs modalités sont susceptibles d'être cochées à la fois... Aussi, il a été remarqué au niveau de la question 40 des nouvelles modalités susceptibles d'être données par les enquêtés (autres que celles déjà figurantes et codifiées). Enfin, Mr Ilboudo a donné comme consigne aux enquêteurs/trices de ne pas numéroter les fiches car cela est de son ressort à lui afin de permettre de lier la base saisie aux fiches d'enquête.

Après correction et adoption des projets de contrat de chaque membre de l'équipe, et les modalités organisationnelles de déplacement sur le terrain arrêtées, la coordinatrice a remercié les participants pour l'interaction qui a régné au cours de la formation et a souhaité que ce dynamisme se poursuive sur le terrain.

Conclusion

Au terme de cette session de formation, il est apparu au regard de la qualité des interventions et du dynamisme des participants que les termes et la part de tâches réservés à chacun fut très bien assimilé.

Les enquêteurs ont reçu leur contrat le jour de la formation et les ont signés et la signature par la coordinatrice est intervenu deux jours après la formation, ce qui leur permettra de percevoir (selon les termes du contrat 40% de leurs honoraires) afin de pouvoir se prendre en charge sur le terrain.



Difficultés rencontrées :

La principale difficulté rencontrée lors de ce processus de recrutement et de formation des enquêteurs a été celle du désistement de deux enquêteurs (une fille en janvier 2016 parce qu'elle venait d'obtenir un emploi stable) et un garçon (Babongou Pascal) tout juste après la formation pour des raisons de santé. Le désistement de la fille n'a pas causé de perturbations majeures car elle a été remplacée aussitôt. Cependant, le désistement de Pascal deux jours après la formation nous a amené à développer un plan b qui nous a permis de faire appel à Nassouri Daaga, qui réside à Fada Ngourma pour le remplacer. Du coup, le contrat de prestation élaboré au nom de Pascal a été ramené au nom de Nassouri.

L'autre difficulté était la « peur manifeste au ventre » du terrain par les enquêteurs et de toute l'équipe à cause de la situation d'insécurité grandissante dans la zone d'enquête.

Annexe 1 : Ordre du jour (réalisé) de la session du Mercredi 02 Mars

HORAIRE	ACTIVITES	Méthodes
Mercredi le 02 Mars 2016		
07h30-08h00	Arrivée et enregistrement des participants	
08h00-08h30	<ul style="list-style-type: none">• Mots de Bienvenue du Directeur du CEDRES• Tour de table et présentation des participants• Brève présentation du projet MEKROU	Echanges/présentation
08h30-09h30	Aperçu sur la mise en œuvre de l'enquête (communes, villages, ménages, questionnaire, calendrier)	Présentation suivie de Débats
09h30-10h00	Echanges	
10h00-10h30	Pause	
10h30-13h00	Présentation détaillée du questionnaire (structure et contenu) et du guide d'enquête (2h) et simulation : Réponse aux questions (vérification) + discussion (1h30)	Simulation avec les agents enquêteurs (par binôme)
13h00-14h00	Pause déjeuné	
14h00-17h00	<ul style="list-style-type: none">• Echange sur les résultats de l'exercice de simulation• Echange sur le calendrier de l'enquête, répartition des groupe d'enquêteurs, discussion des parcours (par quels villages commencer, par quels autres terminer...) synchronisations de la visite du superviseur sur le terrain	Débat

Ordre du jour (réalisé) de la session du 03 Mars

HORAIRE	ACTIVITES	METHODES
Vendredi 03 Mars 2016		
08h00-10h30	Présentation détaillée de la base des données EXCEL	Présentation suivi de Débats
10h30-11h00	Pause	
11h00-13h00	Exercice en plénière de saisie dans la base de données d'une fiche issue de la simulation de la veille	Simulation avec l'encodeur et l'équipe
13h00-14h00	Pause déjeuné café renforcé, synthèse et clôture	

Annexe 2 : Liste de présence (voir fichier des annexes)

Annexe 3 : Contrats enquêteurs, superviseur et statisticien (voir fichier des annexes)

II : RAPPORT DE LA MISSION D'INSTALLATION DES ENQUETEURS/TRICES DANS LA ZONE D'ENQUETE DU BURKINA FASO

Les 9, 10, 11, 12 et 13 mars 2016, s'est déroulée, au Burkina Faso, la mission d'installation des 8 enquêteurs/trices dans leur base (Diapaga et Tansarga) pour la collecte des données socio-économiques dans le cadre du projet « *L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mekrou* », zone du Burkina Faso. D'une distance aller retour de 1063 kms, la mission est arrivée à Diapaga dans la nuit du 9 mars à 21h 40 mns après avoir connu une panne de véhicule à Li-Kotchali à 32 kilomètres de Diapaga.



Le lendemain 10 mars 2016, une séance de travail en équipe (les 8 enquêteurs, le superviseur et la coordonnatrice des enquêtes) a eu lieu sur la manipulation des GPS (aussi bien sur les téléphones portables que sur les GPS). Ensuite, les formalités administratives sur le terrain ont été abordées et les lettres d'introduction pour les autorités communales des deux communes et 4 quitus pour les 4 binômes d'enquêteurs qui doivent être présentés aux Présidents des Comités Villageois de développement ont été remis aux enquêteurs.



Après cette séance de travail, l'équipe s'est successivement rendue chez le Président de la Délégation spéciale (Maire) de Diapaga, chez Mme la haut commissaire de Diapaga, chez le Commandant de brigade de la Gendarmerie et enfin chez le Directeur provincial de la police de Diapaga.

Successivement, après que la coordonnatrice des enquêtes ait présenté brièvement le projet ainsi que l'objectif de la mission, ces différentes autorités ont salué la démarche de l'équipe en le rassurant de leur présence à ses cotés durant les deux semaines que dureront les travaux. Sur place, le Directeur provincial de la Police de Diapaga fait savoir qu'il est vrai que la zone de l'Est a connu un regain d'insécurité ces derniers mois mais que les villages choisis n'étaient pas dans la liste rouge, ce qui a rassuré davantage l'équipe.

Le Commandant de Brigade de Gendarmerie (CBG) de Diapaga a, quant



à lui conseillé aux enquêteurs de ne pas se déplacer ni travailler au delà de 17 heures. Sur ce, les chefs d'équipe (la coordonnatrice des enquêtes et le superviseur) n'ont plus jugé nécessaire de se déplacer dans la commune de Tansarga, le CBG ayant donné l'assurance d'appeler le président de la Délégation spéciale de Tansarga au téléphone pour lui annoncer la présence de l'équipe du projet Mekrou sur leur territoire. A chacune de ces visites, des Kits du projet (Calendriers petits et grands formats et blocs notes) ont été distribués aux différentes personnalités rencontrés.



Après ces formalités administratives, (de retour à la base), les 8 enquêteurs se sont répartis en équipe de 4 avant respectivement les chemins de l'équipe 1 (composée de Jean et Georgina) qui a préféré les villages avant de retourner à Kotchari, Lada (ou Lara selon la autochtones) pour l'équipe 2 Nassouri, Lamoudi, Baliratou et répartition en binôme qui a été formation.



de prendre Mangou et Tyaga pour Marie, Wilfried, Barira commencer par les Diapaga et Tansarga, prononciation des (composée de Philine) selon la arrêtée pendant leur

Dans la nuit du 10 mars, la coordonnatrice des enquêtes ainsi que le superviseur ont tenu à appeler les différentes équipes afin de s'assurer qu'elles sont bien arrivées à destination.

Le 11 mars 2016, les enquêteurs ayant rejoint leur base le 10 dans la soirée, la mission (composée de la des enquêtes et du décidé de prendre la le 11 pour arriver à étant donnée le d'insécurité et l'état route. Arrivé à Tapoa mission, ayant aperçu comité local de l'eau Barrage, a tenu à aller rencontre pour leur



coordinatrice superviseur) a route du retour Ouaga le 12 contexte dégradé de la Barrage, la le panneau du (CLE) de Tapoa à leur expliquer le

projet et l'objectif de la mission qui est de collecter des données socio économiques dans les 4 villages en vue d'un futur plan de gestion de la rivière Mekrou tenant compte de leurs préoccupation. C'est ainsi que la mission a parcouru près de 10 kilomètres de piste pour aller à la rencontre des membres du CLE qui étaient sur le terrain.

Dans la soirée le superviseur a fait le point avec eux au téléphone et l'équipe de Diapaga avait pu commencer tandis que celle de Lada (40 Kilomètres du Bénin) se disait être bloquée par une pluie. Le 12 le superviseur et moi-même avons pris le chemin de retour sur Ouaga. Il faut noter que le superviseur restera en contact avec les enquêteurs par téléphone pour les

guider les orienter et le 19 mars (comme prévu dans le rapport de démarrage), il se déplacera pour les retrouver sur le terrain avant la fin de la collecte prévue les 23, 24 mars.

ANNEXES

Annexe 1 : Ordre de mission (voir fichiers des annexes)

Annexe 2 : Documents administratifs (lettres d'introduction et quitus) (voir fichiers des annexes)

III : RAPPORT D'ENQUETE (à proprement parlé) SUR LES MENAGES



Introduction

Dans le cadre de l'étude "L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mekrou" une collecte des données sur la situation des ménages résidant dans le bassin versant de la Mekrou côté Burkina Faso s'est déroulée dans le mois de Mars 2016. Cette collecte des données devrait permettre de disposer des informations socioéconomiques, des différents usages de l'eau des populations riveraines ainsi que les services fournis par les écosystèmes et leur résilience aux événements extrêmes. La taille de l'échantillon et les sites de collecte de ces données ont été préalablement déterminés de sorte que l'équipe d'enquête n'a eu qu'à se rendre sur le terrain afin de procéder à la collecte.

Pour la collecte des données, huit étudiants en fin de formation ont été recrutés sur la base de leurs compétences et leurs expériences en matière d'enquête. Ces enquêteurs (4 femmes et 4 hommes, titulaires de maîtrise ou de Master) ont tous une formation en économie ou en sociologie à l'Université Ouaga 2 et de Ouagadougou. Avant de se rendre sur le terrain dans la région de l'Est, ils ont reçu une formation sur les outils de collecte des données dispensée par la Coordinatrice pays du Burkina.

Sur le terrain, la collecte s'est bien déroulée mais elle a été émaillée par certaines contraintes qui n'ont cependant pas entaché la qualité ni la méthodologie de la collecte. Le présent rapport de supervision de l'enquête de terrain revient sur les grands moments de la recherche de terrain effectuée du 09 au 23 mars 2016. Il entre dans le cadre de l'accomplissement du contrat du superviseur d'enquête.

1. Présentation de la zone d'enquête

Au Burkina Faso, le bassin versant de la Mekrou est localisée dans la province de la Tapoa qui est l'une des cinq (5) provinces (Gourma, Komandjari, Kompienga, Gnagna et la Tapoa) de la région de l'Est frontalière des deux autres pays concernés par l'étude à savoir le Niger et le Benin. Dans cette province, trois (3) communes sont incluses dans le bassin versant de la Mekrou : Bottou, Tansarga et Diapaga. Dans le cadre de l'enquête sur les ménages, ce sont les communes de Diapaga et Tansarga qui ont été sélectionnés pour la collecte des données auprès des ménages ; dans chacune des communes, deux (2) villages et le chef-lieu de la commune ont été sélectionnés comme sites d'investigation soit six (6) sites au total.

Tableau N° 1 : Répartition des ménages pour la collecte de données

<i>Commune</i>	<i>Villages</i>	<i>Nbre de ménages à enquêter</i>
Diapaga	Tyaga	28
	Mangou	40
	Diapaga	20
Tansarga	Lada	16
	Kotchari	20
	Tansarga	24
Total		148

La taille de l'échantillon des ménages à enquêter est de 148. Les villages retenus dans l'échantillon sont situés à proximité de parc W dont la gestion est rigoureusement réglementée. D'ailleurs, les populations rencontrées lors de l'enquête s'en plaignent car ils n'y ont pratiquement pas accès ; ce pendant que la rivière Mekrou est localisée à l'intérieur de ce parc. D'où la confusion de certains enquêtés qui affirment qu'ils n'utilisent pas l'eau et

n'ont aucun accès à la rivière Mekrou. Leur point de vue se fonde sur l'éloignement de la rivière de leur village et le fait qu'ils n'y aient pas accès directement. En raisonnant en termes de bassin, ces villages bénéficient de la ressource et aussi, en abondance de pluie, ils utilisent certains affluents de la rivière Mekrou.

La région de l'Est est relativement peu peuplée (densité de 23 habitants /km²) comparativement aux autres régions du Burkina. Cette population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. La production agricole est aussi liée à la pluviométrie ; les cultures de contre saison sont plutôt rares. Sur le plan des infrastructures et des équipements, la province de la Tapoa est peu fournie. Particulièrement pour les infrastructures hydrauliques, dans les villages ciblés pour l'enquête, l'on a remarqué une insuffisance de retenue d'eau et de points d'eau potable. Diapaga et Tansarga font exception car ils disposent d'un réseau d'adduction d'eau potable. Sur les 4 villages traversés, un seul ne dispose d'aucun forage. Il s'agit de Tyaga où l'on a remarqué un puits à grand diamètre et de nombreux puits traditionnels. Des incidents et des accidents (femme qui a failli tomber dans le puits devant les enquêteurs...)



sont réguliers autour de ces puits sans margelle. Dans les 3 autres villages, l'affluence autour des forages laisse croire que le nombre de forages est insuffisant par rapport à la taille de la population. Les hommes et le bétail s'abreuvent à la même source. Le mode d'approvisionnement diffère d'un forage à l'autre. A Lada par exemple, elle est de 500 Fcfa par mois par femme quelque soit la quantité d'eau prélevée. Les femmes n'ayant pas la possibilité de rassembler cette somme par mois, se retournent vers les sources d'eau non potables, tels que les puits traditionnels, les marres, les rivières...non appropriées pour la consommation.

Sur le plan de l'assainissement, malgré la campagne de sensibilisation en faveur de la réalisation des latrines familiales par le gouvernement, les 4 villages enquêtés n'en disposent quasiment pas. Les champs et la brousse sont les seuls lieux d'aisance utilisés par toute la population. Dans les chefs lieu de commune (Diapaga et Tansarga), des latrines sont réalisées mais là aussi, tous les ménages n'en disposent pas ; tandis que certains partagent ces latrines avec leur voisin, dans d'autres quartiers, les populations utilisent la brousse comme lieu d'aisance.

2. Formation des enquêteurs (voir rapport de formation pour plus de détail)

Avant la collecte des données, une formation a été dispensée aux enquêteurs recrutés pour la circonstance. Ceux-ci ont été formés durant deux jours à la technique

d'échantillonnage et à la compréhension du questionnaire. Cette formation a réuni la coordonnatrice pays, le superviseur, le statisticien et les huit enquêteurs.

La méthodologie offrant la possibilité à tous les ménages la même chance d'être sélectionnée a été expliquée aux enquêteurs réunis par groupe de deux (un homme et une femme). Les binômes étaient ainsi constitués :

Equipe de Diapaga : Binôme 1 TANKOANO JEAN Marie et KOANDA Barira,
Binôme 2 Wilfried et ZAN Christine,
Equipe de Tansarga : Binôme 1 TANKAONO Lamoudi et MILLOGO Baliratou
Binôme 1 NASSOURI Daaga¹ et YONLI Philine.

Après la méthodologie, le questionnaire a été parcouru avec les enquêteurs pour harmoniser leur compréhension. Au cours de cette formation, le questionnaire a été aussi testé dans la langue du milieu d'enquête, le gourmantchema qui est la langue de communication la plus usitée dans la région de l'Est du Burkina. Les enquêteurs ont ainsi pu harmoniser leur compréhension et leur traduction des concepts utilisés dans le questionnaire.

3. Installation des enquêteurs pour la collecte des données (voir ci-dessus rapport de la mission d'installation)

L'équipe des enquêteurs s'est déportée de Ouagadougou vers la province de la Tapoa à partir du 9 mars 2016. Ce déplacement de l'équipe s'est effectué de 2 manières : tandis que deux enquêteurs accompagnaient la Coordonnatrice et le superviseur, les autres ont emprunté les taxis brousse pour se rendre sur le terrain. Pour ces derniers, le voyage a duré pratiquement toute la journée. Partis le matin vers 7 heures, ils ne sont arrivés que vers 21 heures à Diapaga chef-lieu de la province situé à plus de 500 km de Ouagadougou la capitale. Quant à la seconde partie de l'équipe, elle est arrivée à Diapaga à 21 heures 40 mn après une panne qui les a immobilisés pendant plus d'une heure.

Au lendemain de leur arrivée, une visite aux autorités administratives de la province a été initiée pour les informer de la mission de l'équipe d'enquêteurs. Tour à tour, le Haut-commissaire, le Président de la délégation spécial (officiant comme le maire de la commune de Diapaga), le Commandant de brigade de la Gendarmerie et le Directeur provincial de la Police ont été rencontrés pour échanger autour de la mission et des précautions sécuritaires à prendre lors des déplacements vu que les braquages sont fréquents dans la région de l'Est. Ces responsables ont apprécié la démarche de l'équipe et leur a prodigué les conseils nécessaires tout en leur assurant de leur disponibilité en cas de besoin. Ils ont aussi donné à l'équipe les contacts des responsables villageois et communaux des sites concernés par la collecte des données.

Après ces visites, une séance de travail a réuni les membres de l'équipe pour les dernières recommandations avant le départ pour les sites d'enquête. Les enquêteurs doivent scrupuleusement respecter les consignes des autorités sécuritaires qui les enjoignent de ne pas faire de trajet entre villages au delà de 17h pour réduire les risques d'attaques de bandits. Les 4 binômes ont été répartis par commune soit deux binômes pour Diapaga et deux pour Tansarga. Ces deux binômes devaient travailler ensemble dans les mêmes sites

¹ En remplacement de BABONGOU Pascal

pour la collecte des données. : La coordonnatrice et le superviseur ont recommandé aux binômes d'achever entièrement les enquêtes dans chaque site avant de se déplacer dans un autre. Les outils de collecte (questionnaires) ont été distribués aux 4 équipes avec les GPS pour relever la position des ménages enquêtés. Avec l'appui du superviseur, les enquêteurs ont vérifié le bon fonctionnement des GPS en les testant.

Les quatre binômes ont alors pris la route pour rejoindre les villages après avoir appelé les PDS de Tansarga et les Président CVD de Tapoa djerma pour leur annoncer leur arrivée. Informés des objectifs de la mission, ceux-ci ont alors facilité l'introduction des enquêteurs dans les différents villages en appelant directement les présidents de CVD ou des ex-conseillers des villages concernés. Les enquêteurs ont été accueillis par ces représentants des villages qui les ont, dans la plupart des cas hébergé durant leur séjour dans les villages.

Equipe de Diapaga

L'équipe de Diapaga s'est rendue d'abord dans le village de Tapoa djerma ; c'est donc le conseiller du village de Tapoa djerma qui a été contacté pour introduire l'équipe de Diapaga à Tyaga difficilement joignable au téléphone du fait de l'instabilité du réseau téléphonique. L'équipe s'est installée à Tyaga le 11 mars 2016. Elle a eu un entretien avec le conseiller et les sages du village pour expliquer l'objet de leur mission. Au cours de ces échanges, l'équipe a appris qu'en réalité, Tyaga qui était un village situé à l'intérieur du parc W a été déplacé pour se situer en dehors du parc. Tyaga est désormais un quartier du village de Tanfolkouna. La collecte des données a été poursuivie jusqu'au 16 mars 2016.

A Mangou, le second village de l'équipe de Diapaga, la collecte des données a duré six jours pour les 40 ménages concernés (toutes les deux équipes se retrouvaient pour travailler dans le même village). A Diapaga, la collecte a duré une seule journée (ils avaient 6 fiches selon la répartition équitable par binôme).

Equipe de Tansarga

Cette équipe s'est entretenue avec le PDS de Tansarga avant de continuer sur Lada le premier village à enquêter. Le PDS a contacté les CVD de 2 villages pour introduire la mission de l'équipe. Arrivé à Lada le 11 mars dans la soirée. Le lendemain, une pluie ne leur a pas permis de commencer tôt les enquêtes. La disponibilité des répondants a permis de collecter les données en 2 jours.

A Kotchari, la collecte qui a commencé le 16 mars a duré 2 jours. De même à Diapaga, la collecte a duré 4 jours.

4. Préparation de la collecte

Dans la région de l'Est, les concessions sont constituées de plusieurs ménages où l'on rencontre souvent jusqu'à trois (3) générations. Elles sont en général semi dispersées. Pour donner une chance à tous les ménages de figurer parmi l'échantillon et respecter la représentativité, à leur arrivée dans les villages, les équipes font une cartographie des villages identifiant les différents quartiers ; Le conseiller mobilisait un guide pour leur montrer les différents quartiers. Ensuite elles repartissent le nombre de ménages à enquêter par le nombre de quartiers avant de procéder à l'identification des points de départ pour le décompte respectant le pas de 5 défini lors de la formation.

Les deux binômes prenaient alors chacun un quartier pour la collecte des données. Le soir, toute l'équipe se retrouve pour faire le point de la journée et programmer la collecte du

lendemain. Cette cartographie préalable du village a favorisé la prise en compte de tous les groupes socioprofessionnels résidant dans les différents villages. Les camps peulh généralement situés à l'écart des villages ont fait parti de l'échantillon. Chose que ces populations ont apprécié vu qu'ils n'étaient que rarement (selon leurs déclarations) informés ou impliqués dans les échanges des responsables avec des personnes étrangères au village.

5. Choix des ménages et des personnes à enquêter

Dans les quartiers, les enquêteurs devaient choisir un point de départ ; le plus souvent, c'est la concession d'un responsable villageois qui constitue ce point. A partir de ce point, toutes les cinquième concessions sont sélectionnées et enquêtées. A l'intérieur des concessions, lorsqu'il y a plusieurs ménages, il faut opérer encore un choix parmi les ménages avec lequel l'entretien sera négocié. Pour ce choix les enquêteurs ont sélectionné le premier ménage rencontré dans la concession dont un représentant respectant les conditions d'âge est présent et disponible.

Dans les premiers moments, ils choisissaient des répondants mais au fil des jours, et après le constat de la faible participation d'une certaine catégorie de personnes, ils ont rajouté certaines caractéristiques de sexe, d'âge pour tendre vers la représentativité de l'échantillon et la diversification des réponses ; le critère de revenus étant difficile à appréhender avant de commencer l'entretien.

Tableau N° 2 : Répartition des personnes enquêtées

	Hommes	Femmes	Total
Lada	13	3	16
Kotchari	14	6	20
Tansarga	10	14	24
Diapaga	7	7	14
Tyaga	21	7	28
Mangou	27	13	40
Diapaga	03	03	6
Total	95	53	148

6. Observations sur les personnes enquêtées

Au cours de la collecte des données, une bonne disposition des personnes contactées a été observée. Elles se sont prêtées de bonne grâce aux questions des enquêteurs qui étaient relativement longs. Les échanges avec elles étaient empreints de courtoisie. Le sujet relatif à l'eau les a particulièrement intéressés car, c'est une contrainte qu'ils vivent depuis de façon structurelle. L'insuffisance des forages les amènent à consommer l'eau des puits traditionnels et d'autres sources de surface qui ne sont pas potables.

L'eau est principalement utilisée pour les usages domestiques et pour l'agriculture. Au niveau de l'agriculture, les cultures irriguées ne sont pas développées par défaut d'ouvrage de stockage de l'eau. L'abreuvement des animaux se fait à partir des mêmes sources d'eau pour les besoins domestiques, d'où une forte pression sur les points d'eau. Quant à la pêche, elle n'est pas pratiquée dans les villages concernés par cette enquête.

7. Difficultés

La mission s'est bien déroulée mais elle a été ponctuée de certaines difficultés. Au nombre de ces difficultés, on peut citer outre les difficultés inhérents au travail de terrain, quelques contraintes liées aux outils de collecte et surtout un malentendu qui a failli compromettre la collecte dans le village de Mangou.

Difficultés de terrain :

Le relief de la province de la Tapoa est relativement accidenté avec des collines et des basfonds encaissés. Le parcours de ces villages à motocyclettes n'était pas aisé pour les enquêteurs ; aussi ont-ils connu des pannes qui ont ralenti leur avancée. La survenue d'une pluie le premier jour de la collecte a aussi retardé le démarrage de l'équipe de Tansarga et occasionné des détours lors de ses déplacements pour éviter les basfonds remplis d'eau. Une autre contrainte était la difficulté d'isoler l'enquêté pour éviter les interférences. Dans certains ménages, d'autres membres de la famille s'approchent pour écouter les échanges entre enquêté et enquêteur. Sur certaines questions (relatives à l'approvisionnement en eau), les hommes demandent à leur femme de leur fournir les réponses car eux ne se préoccupent pas de ces aspects.

Certains enquêtés étaient amers en raison de la proximité du parc qu'ils ne peuvent plus exploiter comme autrefois. Ils appellent la rivière Mekrou : « Mekrou du Niger », car, en plus d'avoir été déplacés, ils n'ont pas accès directement à l'eau de la rivière. D'autres aussi le sont à cause des multiples enquêtes auxquelles ils se sont prêtés sans obtenir en retour les résultats et encore moins des retombées sur leur vie de tous les jours. Ils ont saisi cette opportunité des enquêtes pour exprimer des préoccupations matérielles (absence de CSPS, insuffisance de source d'eau potable, de marché)

La mission de supervision terrain (déplacement du superviseur sur le terrain pour appuyer les enquêteurs) qui avait été prévu dans le protocole a été rendue impossible à cause de la montée de l'insécurité dans la zone au cours des deux semaines d'enquête (rébellion des élèves d'un établissement secondaire contre les forces de l'ordre, le climat de panique dans la zone provoqué par le mécontentement d'un groupe d'auto-défense appelé « Kogleweogo » contre les voleurs et les brigands. La stratégie développée par le superviseur dans ce contexte a été de rester en contact téléphonique pratiquement chaque soir avec les enquêteurs pour relever les difficultés et avancer dans la collecte.

Difficultés liée au questionnaire :

Dès les premiers moments et malgré les simulations de traduction réalisées lors de la formation, les enquêteurs se sont rendu compte de la difficulté de compréhension liée à des concepts utilisés dans le questionnaire : écosystème, bassin versant, biodiversité, etc. qu'il fallait faire comprendre aux répondants. Il ya lieu pour les recherches à venir, d'avoir un glossaire en langue nationale sur l'eau pour une stratégie de communication plus efficace avec les communautés bénéficiaires es projets.

S'agissant des questions relatives à la production végétale et animale où la quantité annuelle produite est nulle, il s'agit de la perte d'une production consécutive à une inondation ou à une sécheresse. Cela signifie que l'enquêté n'a pas récolté grand-chose. Les enquêtés de noter qu'en bonne saison hivernale, le sac de 100 kilogramme rempli en riz pèse 90 kilogrammes et qu'en période de mauvaise saison pluvieuse, il pèse seulement 70 kilogrammes à cause de la teneur de la graine de riz.

Pour la production animale, certains enquêtés déclaraient qu'ils n'avaient pas d'animaux pendant que ces animaux étaient visibles dans les concessions. La principale remarque est que la production animale est plus orientée vers un élevage contemplatif. La majorité des répondants ont fait savoir aux enquêteurs qu'ils consomment et vendent rarement leurs animaux. Pour consommer de la viande, certains préfèrent acheter un poulet ou de la viande au marché que de prélever dans leur cheptel ; d'où le fait que pour certains enquêtés la production annuelle de viande est nulle. Une autre contrainte liée aux animaux d'élevage est leur disparition, en effet, des cas d'animaux dévorés par des lions du parc ou des caïmans de la rivière Mekrou sont régulièrement signalés. La zone se trouve en difficulté permanente avec les ressources en eau car pendant la saison pluvieuse elle est inondée et pendant la saison sèche, elle manque de disponibilité d'eau.

Malentendu :

Dans le village de Mangou, l'équipe de Diapaga a failli devenir la cible d'une vindicte populaire à cause du teint très clair des membres de l'équipe. A leur arrivé dans ce village, l'équipe est allée se présenter au conseiller et attendait le lendemain matin pour commencer la collecte. Une rumeur les assimilant à des membres de la secte « Boko haram » et donc des terroristes a circulé dans le village. Les habitants se sont alors rendus chez ledit conseiller pour lui intimer l'ordre de chasser du village ces étrangers terroristes. Ils auraient affirmé avoir entendu à la radio que les terroristes de Boko haram étaient de teint clair ; les membres de l'équipe de Diapaga étant clair, il fallait les chasser du village. Le conseiller du village a eu du mal à convaincre les populations de renoncer à leur sombre dessein. Il a dû appeler certaines autorités qui ont confirmé que l'équipe ne constituait pas de danger pour le village.

Après avoir donc parcouru les fiches une par une, nous avons constaté que seulement quelques erreurs mineures ont été observées et, la séance de revision de ces dernières avec les enquêteurs a permis de remédier à cela.



Il s'agit du nom du village de Lada qui est quelques fois écrit Lara. En réalité, c'est le même village ; la prononciation en langue locale a amené l'équipe à écrire « Lara » sur certaines fiches au lieu de Lada. La seconde erreur est relative aux coordonnées GPS des ménages. L'une des équipes a littéralement inversé ces coordonnées en inscrivant les données de latitude à la place de la longitude et vice versa. Cet aspect a été relevé au statisticien afin qu'il prête attention au moment de la saisie des données

8. Facteurs ayant facilité la collecte des données

L'implication des autorités administratives et des présidents CVD dans le processus a facilité l'introduction des enquêteurs dans les villages. Ils ont été accueillis et hébergés par ces responsables dans la plupart des cas. Un guide a été mobilisé dans certains villages pour les aider à cartographier le village et certains ont été accompagnés durant tout leur séjour.

9. Conclusion

Dans l'ensemble, la collecte s'est bien déroulée, les objectifs chiffrés en termes de ménages à enquêter ont été atteints (100%) et tel que réparti dans le protocole d'enquête (rapport préliminaire) avec une proportion de femmes chefs de ménage enquêtées assez représentative (35, 81%). Aussi, la qualité des fiches remplies est jugée bonne.

Le superviseur

Annexe : Personnes rencontrées durant l'enquête

Nom et prénoms	Fonction	Contact	Localité
Mme TRAORE/BICABA Madelaine	Haut-commissaire	60 74 44 73	Diapaga
Mr KONATE Ouri	Président délégation spéciale	71 68 47 03/61650663	Diapaga
Mr SAWADOGO	Commandant de brigade de Gendarmerie	73 57 77 88/78 96 66 29	Diapaga
Mr ZAYE Sinaly	Directeur provincial de Police	70 30 60 17	Diapaga
	Président délégation spéciale	70 60 13 14	Tansarga
	Président CVD		Tansarga
Mr SAAR YONLI	Ex conseiller	63 27 14 70	Kotchari
Mr COULDIATI PALIPOUGUINI	Président CVD	70 38 16 75	Lada
Mr COMBARI Djoali	Ex conseiller		Mangou
Kanparlinba	Président CVD	79 30 19 06	Tapoa Djerma
YEMBOANI	CVD	70 99 89 25	KOTCHARI
Combari Djadjal	CVD	68 93 04 63	TYAGA
Ouali Untani	CVD		Tapoa djerma

IV : RAPPORT DE SAISIE DE LA BASE DE DONNEES – MEKROU_ENQUETES MENAGES BURKINA FASO
(avril 2016)

Ce présent rapport fait le bilan de la saisie de la base de données Mékrou. La méthodologie adoptée a consisté dans un premier temps à saisir les données brutes dans le fichier Excel. Dans un second temps, nous avons procédé à la correction de ces données informatisées.



Nous avons pris en compte le fait que les questions 41 et 78 sont dupliquées dans la base de données.

De nouvelles modalités ont été ajoutées à quelques questions (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Liste des nouvelles modalités ajoutées

N° Question	Nouvelle modalité	Libellé
7	10	Forgeron
	11	Tradipraticien
	12	Menuisier
	13	Pasteur
	14	Commerçant
21.2	11	Manque de main d'œuvre
	12	Destruction des récoltes par des éléphants
28	3	Insuffisance des sources d'approvisionnement en eau
	5	Faiblesse dans la maintenance des équipements en eau
35	7	Je ne sais pas
	8	Eloignement de la rivière mekrou
40	48	Niébé
	49	Soja
	50	Banane
49	4	Robinet
68	4	Construction d'un centre médical
	5	Construction d'un marché
	6	Développer des activités commerciales
	7	Appui à l'élevage
	8	Appui à l'entrepreneuriat
	9	Aide à la nutrition
74	6	Perte de volaille

Les modalités ajoutées par les enquêteurs ont été sérieusement discutées en vue de faire ressortir leurs pertinences. Ainsi, certaines ont été reformulées et d'autres supprimées.

Par exemple :

- A la question 22.c, un enquêteur a mentionné 12=Boîte dans la catégorie des produits laitiers. Nous avons supprimé cette nouvelle modalité car la modalité 7=Pièce convient parfaitement.
- A la question 35, la modalité "Manque d'infrastructures hydrauliques" a été reformulée en " Insuffisance des sources d'approvisionnement en eau ".

Cas de la question 54

Etant donné que chacune des modalités de la question 54 est applicable pour chaque enquêté, une modification de la présentation de cette question s'impose comme suit :

54. Existe t-il à votre connaissance une des associations suivantes dans votre village?		
Association des usagers de l'eau	Association agricole/d'agriculteurs	Une coopérative agricole de femmes
1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non	1=Oui 2=Non

Pour ne pas modifier la base de données, nous avons saisi toutes les réponses à cette question en les séparant par une virgule.

Par exemple :

54. Existe t-il à votre connaissance une des associations suivantes dans votre village?
1, 2, 3

Dans ce cas de figure ci-dessus, l'enquêté a déclaré qu'il existe chacune des 3 types d'associations dans son village.

Cas de la question 68

La question N° 68 a été beaucoup et diversement répondu au niveau de la modalité « 4 autre à spécifier »

L'insertion des nouvelles modalités à la question 68 aurait entraîné une modification de la grille de saisie. Pour y remédier, nous avons récapitulé dans le tableau 2 ci-dessus l'ensemble des questionnaires concernés.

Tableau 2 : Liste des questionnaires concernés par l'ajout des nouvelles modalités à la question 68

Questionnaire	N° Question	Nouvelle	Libellé
---------------	-------------	----------	---------

No		modalité	
11	68	4	Construction d'un centre médical
12	68	4	Construction d'un centre médical
21	68	4	Construction d'un centre médical
22	68	4	Construction d'un centre médical
24	68	6	Développer des activités commerciales
25	68	4	Construction d'un centre médical
31	68	10	Construction d'un moulin
32	68	7	Appui à l'élevage
33	68	5	Construction d'un marché
34	68	5	Construction d'un marché
35	68	9	Aide à la nutrition
54	68	4	Construction d'un centre médical
60	68	4	Construction d'un centre médical
62	68	4	Construction d'un centre médical
63	68	4	Construction d'un centre médical
64	68	7	Appui à l'élevage
65	68	7	Appui à l'élevage
72	68	8	Appui à l'entrepreneuriat

A cette question 68, la modalité 4 (parmi les modalités « autre » à spécifier): « construction d'un centre médical » a été la plus énoncée par ces différents ménages.

Traitement des questions 40 et 48 portant sur les récoltes et les animaux

Dans le souci de ne pas modifier la grille de saisie, nous avons saisi dans un fichier Excel nommé " Complément_questions 40 et 48-Mékrou", les produits et les animaux pour lesquels les enquêteurs ont enregistré plus de sept produits ou animaux aux questions 40 et 48.

- Sous l'onglet (feuille) « Récoltes » de ce fichier, nous avons les produits additionnels et sous l'onglet « Animaux », les animaux additionnels.

Conclusion

Le constat préliminaire est que la qualité des données collectées est globalement satisfaisante en dépit de quelques erreurs mineures notamment au niveau de la formulation des nouvelles modalités ajoutées. Des analyses plus approfondies pourront faire ressortir la qualité des réponses données par les enquêtés.



Mr Ilboudo Noraogo : Statisticien économiste.

inoraog@yahoo.fr: Tél +226 68 24 03 59